



## EN TERMINALE - La procédure APB

LUNDI 2 DÉCEMBRE 2013

Ouverture pour les candidats du site d'information APB version 2013

→ **Astuce : prendre le temps de se familiariser avec cet outil, repérer les infos à communiquer et les préparer, commencer à rédiger des brouillons de lettres de motivation, à ordonner ses vœux...**

### PHASES D'ORIENTATION ACTIVE

DU LUNDI 20 JANVIER  
AU JEUDI 20 MARS 2014

Formulation des vœux par les candidats

• **Mercredi 2 avril 2014 (au plus tard)**  
Envoi des dossiers-papier, par les candidats.

• **Du vendredi 20 janvier au samedi 31 mai 2014**

Classement des vœux des candidats.  
Le lycéen doit alors bien réfléchir à son premier vœu.

### PHASES D'ADMISSION

DU 7 JUIN AU 17 JUILLET

- **Première phase : du jeudi 12 au 19 juin**
- **Deuxième phase : du jeudi 26 juin au 3 juillet**
- **Troisième phase : lundi 14 au 21 juillet**

### PROCÉDURE COMPLÉMENTAIRE

• **À partir du vendredi 27 juin**  
Début des vœux de la procédure d'admission complémentaire.

Retrouvez toutes les dates et informations sur la procédure sur notre site [www.apel.fr](http://www.apel.fr) dans la rubrique "Orientation", "Inscription post-bac mode d'emploi" ou sur le site [www.admission-postbac.fr](http://www.admission-postbac.fr)

### ET AUSSI...

• **grandesecoles-postbac.fr**  
Ouverture des inscriptions le 5 janvier 2014  
Parallèlement : salons, journées portes ouvertes, forums métiers. Ces informations doivent se trouver en principe sur l'espace classe du webclasseur orientation, quand il y en a un dans l'établissement.

→ **Il faut être sincère dans l'ordre de ses vœux, les établissements n'ont pas accès à l'ordre des vœux des candidats.**

→ **À Noël, les démarches d'orientation doivent déjà être enclanchées : se renseigner sur les dates des concours, des inscriptions, sur les modalités d'inscriptions, etc.**

→ **Accompagnez votre enfant dans ses recherches et tests sur Internet. Les sites sont denses et parfois se perdent dans les méandres de l'information. Un test seul, n'est pas une réponse à prendre au pied de la lettre, mais il donne des idées, des pistes pour qu'une discussion s'engage.**

→ **Pendant la phase d'orientation active, celle de la formulation des vœux, il ne faut pas hésiter à mettre toutes les formations que l'on pense possible. Après le 20 mars, il ne sera plus possible d'ajouter une formation.**

→ **Attention, toutes les formations ne sont pas sur APB, comme par exemple Sciences Po.**

→ **Mettre bien en 1<sup>er</sup> vœu, son premier choix. Car si le 1<sup>er</sup> vœu est accepté, on est démissionné des autres.**

→ **Si votre enfant ne vise que des filières sélectives, il ne doit pas oublier d'inscrire dans sa liste de vœux des universités car s'il n'est pris dans aucun de ses choix, il pourra s'inscrire dans une université, uniquement si elle figure dans la liste de ses vœux.**

### Pour aller plus loin



FAMILLE & ÉDUCATION.

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS SUR LES SALONS ET MANIFESTATIONS LIÉES À L'ORIENTATION SUR [WWW.APEL.FR](http://WWW.APEL.FR), DANS LA RUBRIQUE